

Arts, lettres, langues - mention : Langues, littératures et civilisation étrangères - spécialité: allemand

RNCP9566 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	K2106, K2107, E1108, M1607, K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1- Interagir avec les locuteurs allemands

Traduire des textes de nature diverse, littéraires, presse, spécialisés (français/allemand, allemand/français)

Rédiger des textes en allemand

Participer ou accompagner des événements de type animation linguistique ou culturelle

2- Collecter des informations et documents utiles à la réalisation d'un projet

Identifier et construire une problématique

Constituer une bibliographie

Analyser, structurer et synthétiser l'information

Rédiger des comptes rendus, articles

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Pratiquer la langue allemande au niveau C2 du cadre européen commun de référence en langues

Connaître en profondeur la culture allemande à travers l'histoire, la littérature, la politique et les développements sociopolitiques et culturels récents.

Faire preuve de créativité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de la culture et de la communication, plus spécifiquement dans le cadre des relations franco-allemandes ; médias (journalisme, maisons d'édition)

Administration générale (publique ou privée)

Entreprises d'envergure internationale

Enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur

Enseignement du français langue étrangère en France ou à l'étranger (formation FLE)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

Chargé(e) de l'information, de la communication, des relations publiques ; journaliste ;

Traducteur/trice ;

Cadre administratif (administration générale, ressources humaines, etc.)

Professeur des écoles (si poursuite en Master) ; professeur de français langue étrangère ; professeur de collège ou de lycée (+ concours du CAPES ou de l'Agrégation) ;

Enseignant-chercheur dans le supérieur (avec poursuite d'études

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 284 €
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés · tension 2/5 (Faible) L3X80 — Secrétaires de direction · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	45 289
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés L3X80 — Secrétaires de direction L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) U0X81 — Interprètes U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation W0X80 — Professeurs des écoles W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
100% enseignants

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Commission pédagogique

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue, président de la commission pédagogique

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=deg

Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9566/>